



Attestation à renvoyer par mail **UNIQUEMENT** (info@isajh.org)
dans les 30 jours calendrier qui suivent l'inscription

Demande de remboursement des droits d'inscription et/ou remplacement du travailleur en formation

Année scolaire 2023 - 2024

Cette demande concerne :

- Le remboursement des frais d'inscription
- Le remplacement du travailleur en formation

Conditions d'accès au remboursement des droits d'inscription et au remplacement du travailleur en formation :

1. Etre un travailleur engagé par un employeur privé du secteur de la SCP 319.02
2. Le travailleur dispose au maximum du Certificat d'enseignement secondaire supérieur (CESS) OU est âgé de moins de 26 ans ou de plus de 50 ans, et ce, quel que soit son niveau d'étude

Coordonnées du travailleur

Nom Prénom

Adresse mail@.....

Téléphone Genre

Date de naissance/...../..... Nationalité : belge UE Hors UE

Dernier diplôme obtenu < CESI = CESI = CESS > CESS

Date d'entrée dans le service/...../..... Type contrat CDD CDI Autre

Temps de travail < mi-temps = mi-temps entre mi-temps et temps plein temps plein

Fonction

Avez-vous introduit une demande de remboursement auprès du Fonds ISAJH
pour l'année 2022 - 2023 ? oui non

Signature du travailleur

Coordonnées de l'institution

Nom de l'institution

Coordonnées de la personne de contact

Fonction Téléphone

Adresse mail@.....

N° d'immatriculation à l'ONSS ou à la BCE

N° compte bancaire pour le remboursement des frais d'inscription (si le paiement a été effectué par le travailleur, l'employeur s'engage à reverser le montant versé par le Fonds au travailleur dans son intégralité)
BE Ouvert au nom de

(Merci de joindre un RIB s'il s'agit d'une première demande auprès du Fonds ISAJH)

Signature de la personne habilitée à engager l'institution

Partie à compléter par l'établissement scolaire ou l'organisme de formation

Nom de l'élève

inscrit à la formation

de niveau secondaire supérieur

Durée de la formation

Nombre d'heures en 2023 - 2024 :

s'est acquitté des frais d'inscription d'un montant de : €

Date d'inscription/...../.....

Date début de la formation/...../.....

Numéro d'agrément de la formation par le service congé éducation payé :

(uniquement pour les organismes de formation)

Signature

Cachet



Modalités pratiques

1. Compléter les 3 parties de ce document (travailleur, employeur, centre de formation)
2. S'assurer que les 3 parties ont été signées
3. Préparer les annexes suivantes :
 - Attestation d'inscription
 - Relevé d'identité bancaire (s'il s'agit de la première demande auprès du Fonds ISAJH)
 - En cas de remplacement du travailleur en formation, l'annexe signée par les représentants des travailleurs
4. Envoyer ce document et les annexes UNIQUEMENT par mail à info@isajh.org dans le mois qui suit l'inscription
5. Une question ? info@isajh.org ou 02 227 61 51

ANNEXE B ■ CONSULTATION DU PERSONNEL ET CONCERTATION PARITAIRE

Fonds ISAJH
 APEF asbl
 Square Saintelette 13-15
 1000 Bruxelles
 ☎ 02/227.61.51
 ✉ info@isajh.org

Nom de l'institution	
Intitulé du projet	

Présence de représentants syndicaux au sein de l'institution ?

OUI

↓ Transmettre l'avis syndical ↓

NOM et Prénom	NOM et Prénom	NOM et Prénom
Mandat <input type="checkbox"/> DS <input type="checkbox"/> CPPT <input type="checkbox"/> CE	Mandat <input type="checkbox"/> DS <input type="checkbox"/> CPPT <input type="checkbox"/> CE	Mandat <input type="checkbox"/> DS <input type="checkbox"/> CPPT <input type="checkbox"/> CE
Organisation syndicale <input type="checkbox"/> CNE/CSC <input type="checkbox"/> SETCa/FGTB <input type="checkbox"/> CGSLB	Organisation syndicale <input type="checkbox"/> CNE/CSC <input type="checkbox"/> SETCa/FGTB <input type="checkbox"/> CGSLB	Organisation syndicale <input type="checkbox"/> CNE/CSC <input type="checkbox"/> SETCa/FGTB <input type="checkbox"/> CGSLB
Signature	Signature	Signature

NON

↓ Compléter l'attestation sur l'honneur par le responsable ↓

NOM et Prénom	Fonction	Signature
<p>Atteste que:</p> <ul style="list-style-type: none"> • l'ensemble du personnel de l'institution a été informé du projet, • les participants au projet ont marqué leur accord, • la preuve de l'envoi du dossier de candidature par mail aux trois permanents syndicaux de la région sera jointe au dossier 		